

La résidence-autonomie Georges-Brassens

La résidence-autonomie Georges-Brassens est l'un des Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) publics du CCAS du Mans. Elle accueille des personnes autonomes ou semi-autonomes qui ne souhaitent plus vivre seules à leur domicile.

Page modifiée le vendredi 16 février 2024 • Données Ville du Mans

Situation



© Ville du Mans

La résidence-autonomie Georges-Brassens, ouverte en 1983, est la propriété du Foyer Manceau-Valloire Habitat. Elle est située au 2-50, cours Georges-Brassens, au Mans. Vous pouvez [la situer sur une carte](#).

Capacité

L'établissement est constitué de 36 appartements, répartis en 14 T 1 et 22 T 2, et de 13 pavillons, dont trois T 1 et dix T 2.

Tous les logements sont équipés d'un **chauffage électrique individuel**. Ce chauffage n'est pas compris dans la redevance mensuelle détaillée ci-dessous.

Tarifs

Les tarifs pratiqués par la résidence-autonomie Georges-Brassens à partir du 1^{er} juillet 2023 sont les suivants.

Détail	T 1	T 2
Loyer	437,76 €	511,93 €
Charges locatives	97,95 €	114,37 €

Prestation accompagnement	154,72 €	154,72 €*
Total mensuel	690,43 €	781,02 €

* Pour un couple en T 2, la prestation accompagnement passe à 235,15 €, ce qui donne un total mensuel de 861,45 €.

Pour plus d'informations générales sur les résidences-autonomie, vous pouvez [vous reporter à notre page de présentation](#). Pour savoir comment effectuer une demande d'hébergement, [voyez le détail de la démarche](#).

PLUS LOIN

Les repas servis dans notre établissement sont préparés par la cuisine centrale de la Ville du Mans. Vous pouvez [afficher les prochains menus](#) qui seront proposés, avec le détail des ingrédients et des éventuels allergènes. Sélectionnez l'Ehpa dans la liste déroulante.



© Ville du Mans